

de l'administration de la Gouvernance du Canada pourra éventuellement être établie à l'ouest de l'île d'Anticosti et à l'est de l'île Bonaventure.

Le rôle du Royaume-Uni devrait être limité au rôle de conseiller et de conseiller dans les opérations de guerre contre les pirates et les corsaires.

c) D'aménager des ports hydrauliques abritant le bateau et le navire de guerre devant être mis en service.

Le Gouvernement du Canada devra prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des îles des îles de l'Est-Canada.

d) La construction d'un port de commerce pour le transport de marchandises et de marchandises pour l'exportation.

e) De construire des postes de T.S.F. et des stations de radio-télégraphie.

f) De construire des docks, des quais, des escales de lancement, de l'entretien et de l'exploitation des services de communication par T.S.F.

g) De construire un port de commerce pour le transport de marchandises et de marchandises pour l'importation.

Ainsi que la guerre dura et aussi longtemps que l'ennemi sera en état de déclencher une attaque contre le Canada, il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.

Il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.

Il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.

Il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.

Il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.

Il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.

Il sera nécessaire de déclencher une attaque contre l'ennemi à l'ouest de l'île Bonaventure et à l'est de l'île Bonaventure.